

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE  
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE  
WILAYA D'OUM EL BOUAGHI

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65- article 01 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics , la direction de l'hydraulique de la wilaya d'Oum El Bouaghi NIF 41000 600000 4004 , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 08/ 2026 dans le cadre de l'opération :suivi ,contrôle, réalisation, prolongement et réhabilitation de collecteurs et réseau d'assainissement à travers ( Safel, Jdidi commune R'hia ) ( chakri khlifa commune Souk Naamane) ,Sidi R'ghis et POS B commune Oum El Bouaghi Wilaya Oum El Bouaghi.

LOT n°01 Prolongement du collecteur des eaux usées et des eaux pluviales zone ouest de la ville d'Oum El Bouaghi POS B vers le collecteur principal commune d' Oum El Bouaghi

LOT n°02 Rénovation du collecteur principal des eaux usées et des eaux pluviales village sidi R'ghis commune d'Oum El Bouaghi

LOT n°03 Prolongement du collecteur des eaux usées de l' agglomération chakri khlifa jusqu'au deversoir final commune commune Souk naamane.

Paru aux quotidiens nationaux el aures news en date du 09 mars 2026 en langue arabe et An - Nasr en date du 08 mars 2026 en langue française, qu'a l'issue de l'analyse des offres le projet ci-dessous est attribué provisoirement à:

N° LOT	ENPTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE	DELAIS	NOTE TECH	O B S
Lot N° 01	SARL LIMANE MOHAMED / TOUGOURT NIF- 099830012216176	80.864.120,05	08 MOIS	70	Qualifiée Techniquement et moins disant
Lot N° 02	EURL MESSAI MOHAMED KHENCHELA NIF- 002040048321910	37.288.650,00	12 MOIS	51,66	Qualifiée Techniquement et moins disant
Lot N° 03	AYADI KAMEL AIN BEIDA NIF-167040200632138	34.795.600,00	08 MOIS	44,5	Qualifiée Techniquement et moins disant

REMARQUE :

Conformément l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, le soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant dans le cadre de l'avis d'appel d'offre avec exigence des capacités minimales peut introduire un recours dans les 10 dix jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire.

Pour les autres soumissionnaires sont invités à se rapprocher des services de la direction de l'hydraulique de la wilaya d'Oum El Bouaghi au plus tard 03 trois jours à compter du 1 er jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières.